

Le Mag'

TOUTE L'INFORMATION DU PAYS DE MORTAGNE

n° 13

JANVIER - MARS 2024

www.paysdemortagne.fr



à la une

Transition écologique : ensemble, agissons pour la planète.

Pays de
Mortagne 



Édito

Guillaume JEAN,
Président du Pays de Mortagne

Je commence ce premier édito de l'année par vous souhaiter mes meilleurs vœux pour l'année 2024. Plus que jamais je vous invite à vous tourner vers l'avenir en ayant en mémoire que les grands accomplissements se font toujours sur le temps long. Même si nous ne voyons pas toujours les fruits des arbres que nous plantons, il n'en faut pas moins préparer le futur.

Les choix politiques que nous faisons pour le Pays de Mortagne vont dans ce sens. Que ce soit pour la santé, l'urbanisme ou encore la culture, nos investissements sont volontairement ambitieux, avec une utilité réelle, mesurable, pour l'ensemble des habitants. Prenons comme exemple le projet d'extension de la Maison de Santé de Mortagne-sur-Sèvre, nous allons y investir plus d'un million d'euros pour accueillir de nouveaux professionnels de santé afin de continuer à améliorer l'offre de soins sur le Pays de Mortagne.

Cette vision à long terme se retrouve également dans l'attention que nous portons à l'écologie. Nous veillons ainsi, pour l'ensemble de nos projets, à limiter notre impact sur l'environnement. Aussi, sur la nouvelle station de traitement de Chambretaud, la conception a pris en compte cette problématique avec l'ajout d'une Zone de Rejet Végétalisée qui améliore drastiquement la qualité de l'eau rejetée dans nos cours d'eau. Nous sommes tous très attachés à notre patrimoine naturel riche. Nous savons sa fragilité et les efforts que nous devons faire pour le préserver.

Enfin, en ce début d'année, alors que notre société se crispe et sombre souvent dans la violence, sachons vivre dans l'espérance. « *L'espérance ne va pas de soi. L'espérance ne va pas toute seule.* » écrivait Charles PÉGUY, elle n'est pas un sentiment naïf dénué de réalité. Au contraire, je crois solidement en nos actions pour l'avenir. Nous n'agissons pas seulement pour nous mais aussi pour nos enfants. Car au-delà des contingences du quotidien, c'est cela qui motive réellement notre politique et notre vision du Pays de Mortagne, « *Car on ne travaille jamais que pour les enfants* ».

Heureuse année 2024 à tous.

Sommaire

02. édito

~

04. en images

~

06. en bref

~

22. initiatives

Dans nos communes, des initiatives en faveur de la transition écologique.

~

25. en action

Les actions du Pays de Mortagne en faveur des personnes en situation de handicap.

~

26. décryptage

Que deviennent nos déchets après avoir été déposés en déchetterie ?

~

28. portrait

Lucie HÉRAULT, accueillante familiale pour seniors.



29. infos pratiques

~

30. idées sorties

~

Retrouvez toute l'actualité du Pays de Mortagne sur [f](#) [v](#) [i](#) [i](#)

Directeur de publication : Guillaume JEAN
Rédaction : Pays de Mortagne
Conception : Creative Corner
Impression : Luçon Imprim' Offset
Crédits photos : Pays de Mortagne, communes de Chanverrie, La Gaubretière, Les Landes-Genusson, Saint-Aubin-des-Ormeaux, Tiffauges, Mortagne-sur-Sèvre, Saint-Martin-des-Tilleuls et Saint-Laurent-sur-Sèvre, Nicolas MAURICE, Flavie MARTINET, Adrien RONDEAU, CPIE Sèvre et Bocage, Roturier Génie Civil, AdobeStock, Shutterstock.
Date de parution : janvier 2024
Dépôt légal : à la parution
ISSN : 2778-5149





Semaine du Goût.

Du 16 au 22 octobre, à l'occasion de la Semaine du Goût, les élèves de l'école Sainte-Marie-des-Vents de Mallièvre et Treize-Vents ont visité la Ferme de la Chevrie et dégusté les produits de la ferme.

La Micro-Folie en itinérance.

Pour les vacances de la Toussaint, la Micro-Folie était en itinérance à l'Espace culturel «Au bain des Mots» à Saint-Aubin-des-Ormeaux. Une centaine de visiteurs a profité des visites guidées et ateliers, notamment sur les monstres et les dragons dans l'art.



31^e édition de l'Animation Enfance Famille.

Du 2 au 25 novembre, plus de 1000 personnes ont participé aux nombreuses rencontres, spectacles et ateliers de l'Animation Enfance Famille autour de la thématique « Voyage autour du monde ».



Le Forum départemental de l'ESS à la Gaubretière.

Le 9 novembre, le Pays de Montagne a accueilli le Forum de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire), organisé par le Pôle ESS Vendée. L'évènement a rassemblé 200 citoyens, étudiants, élus et membres d'associations et d'entreprises de l'ESS.





Un spectacle de danse contemporaine.

Les 9 et 10 novembre, le public a été séduit par le spectacle de danse contemporaine et hip-hop des compagnies Aniaan et Zebulon & C^o, à Mortagne-sur-Sèvre et Treize-Vents.

Sainte-Barbe Intercommunale.

Le 19 novembre, l'engagement des Sapeurs-Pompiers des 5 centres de secours du Pays de Mortagne a été salué par les élus à l'occasion de la Sainte-Barbe Intercommunale à Saint-Martin-des-Tilleuls.



7^e édition de « Visitons nos entreprises ».

Du 20 au 24 novembre, 12 entreprises ont ouvert leurs portes au public à l'occasion de « Visitons nos entreprises ». 150 visiteurs ont ainsi découvert une partie de l'économie locale.



Marché de Noël de Tiffauges.

Les deux premiers week-ends de décembre, le traditionnel Marché de Noël de Tiffauges a de nouveau déployé sa féerie au Château et sous les Halles, accueillant 80 000 visiteurs.



📷 Contribuez à cette page et publiez vos photos sur Instagram #paysdemortagne

PRÉVENTION SENIORS

Le programme des actions jusqu'à l'été.

Le Pays de Mortagne poursuit ses actions de sensibilisation autour du « bien vieillir » avec de nouveaux ateliers pour les plus de 60 ans.



SANTÉ - MÉMOIRE :

Ateliers pour garder sa mémoire en pleine forme. L'entretenir et la cultiver.

- Les 16, 18, 23, 25, 30 janvier, les 1^{er}, 6, 8, 13 et 15 février, de 9h30 à 12h, La Gaubretière. Sur inscription.

Conférence : l'Accident Vasculaire Cérébral.

- Le 5 février à 14h30, Chanverrie. Gratuit. Ouvert à tous.

VIE QUOTIDIENNE :

Ateliers réservés aux binômes aidants-aidés. Partager un moment agréable autour d'une activité ludique.

1^{er} atelier gratuit (découverte) :

- Le 18 janvier de 15h30 à 16h30,

3 ateliers facultatifs (approfondissement) :

- les 1^{er}, 8 et 15 février de 15h30 à 16h30, Mortagne-sur-Sèvre. Sur inscription.

Ateliers « Une vie devant nous »

Vivre sa retraite avec sérénité et voir autrement son histoire de vie.

Réunion ouverte à tous :

- Le 19 janvier à 14h30, Saint-Laurent-sur-Sèvre. Gratuit.

Ateliers facultatifs :

- 9, 23 février, 15, 29 mars, 12 avril, 17, 31 mai, 14 juin, de 9h à 12h, Saint-Laurent-sur-Sèvre. Sur inscription.

Réunion d'information gratuite sur les arnaques (démarches à domicile, escroqueries sur internet...).

- Le 29 janvier à 14h30, à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Conférence : La transmission du patrimoine.

- Le 19 février à 14h30, Mortagne-sur-Sèvre. Gratuit. Ouvert à tous.

ET EN PLUS : DANS LE CADRE DU LABEL TERRES DE JEU 2024

Un Défi Form Santé pour évaluer sa forme physique et se sensibiliser à l'équilibre alimentaire.

- Le 26 mars, de 14h à 16h, à la Communauté de Communes. Atelier animé par une éducatrice sportive. Sur inscription.

➤ Renseignements et inscriptions : 02 51 63 69 14 prevention.seniors@paysdemortagne.fr

URBANISME

Modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le Pays de Mortagne engage une modification simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUiH). Une concertation du public est organisée jusqu'au 20 février.

Un dossier de concertation présentant les différents objets du projet est disponible :

- au siège de la Communauté de Communes et dans les 11 mairies (version papier) et consultable aux jours et heures habituels d'ouverture.
- sur le site internet de la Communauté de Communes www.paysdemortagne.fr

➤ Plus d'informations auprès du service Urbanisme : 02 51 63 58 53 urbanisme@paysdemortagne.fr

Vous pouvez déposer vos observations :

- sur le registre papier et la notice de concertation disponibles au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies, aux jours et heures habituels d'ouverture.
- ou par mail à l'adresse plui@paysdemortagne.fr avec comme objet « Concertation – modification simplifiée n°1 du PLUiH ».



RELAIS PETITE ENFANCE

Deux nouveaux évènements proposés par le relais baby-sitting.

Le Pays de Mortagne organise deux évènements pour offrir aux jeunes et aux familles du territoire une nouvelle occasion de se rencontrer.

Le relais baby-sitting est un service gratuit de mise en relation des jeunes souhaitant garder des enfants et des parents à la recherche d'un ou une baby-sitter.

Deux nouveaux rendez-vous sont programmés :

- **Matinée d'initiation** pour sensibiliser les jeunes à la garde d'enfants :

Samedi 27 janvier, de 9h à 13h, à l'espace jeunes le Tremplin, allée des Noues, à Chanverrie (la Verrie). Sur inscription.

- **Baby-dating**, rencontres entre parents et baby-sitters :

Samedi 13 avril, de 10h à 12h à l'espace jeunes le Tremplin, allée des Noues, à Chanverrie (la Verrie). Entrée libre.

Une liste de baby-sitters du territoire est disponible auprès du Relais Petite Enfance.

➤ **Plus d'informations auprès du Coordinateur enfance jeunesse parentalité : 02 51 63 06 06 contact@paysdemortagne.fr**

ÉCONOMIE

Salon de l'emploi 2024 : une nouvelle opportunité pour les entreprises.

Après le succès rencontré lors de la première édition en 2022, les Communautés de Communes du Haut Bocage s'allient à nouveau pour organiser un deuxième Salon de l'Emploi **le jeudi 11 avril au Parc des expositions des Herbiers.**



VIE ASSOCIATIVE

Bénévolat : des formations pour monter en compétences.

Le Pays de Mortagne soutient les associations du territoire en leur proposant des temps de formations thématiques gratuits, sur des sujets qui concernent les bénévoles. La Maison Départementale des Associations de Vendée fait appel à des intervenants consultants (juriste, avocat, psychologue, informaticien...) pour animer ces rencontres.

AU PROGRAMME :

Quelles responsabilités (civile et pénale) des associations ? La place des assurances.

- **Jeudi 22 février de 19h à 21h**, Salle du Piment à Mortagne-Sur-Sèvre.

La gestion des conflits ou comment désamorcer la crise au sein de son association ?

- **Mardi 16 avril de 19h à 21h**, à la Communauté de Communes.

Campus numérique : sensibiliser et former les bénévoles d'association au numérique.

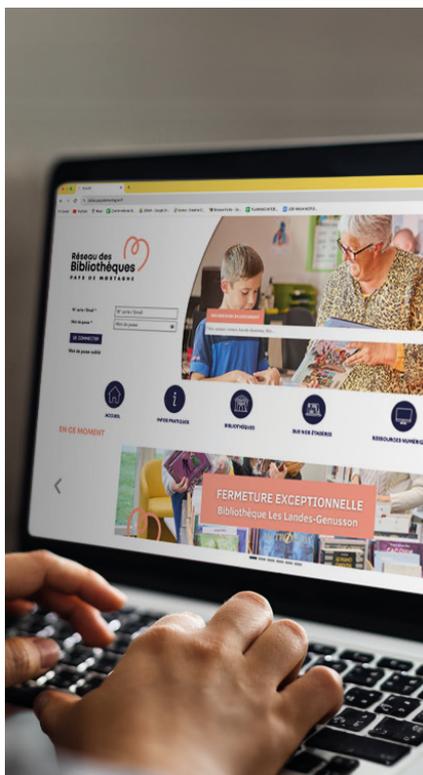
Présentation des démarches dématérialisées liées au compte associatif, suivie de 2 ateliers au choix.

Atelier 1 : les réseaux sociaux (en usage interne et externe).

Atelier 2 : les outils collaboratifs numériques (Teams, Zoom...).

- **Jeudi 26 novembre de 19h à 21h**, à la Communauté de Communes.

➤ **S'inscrire ou en savoir plus :** www.paysdemortagne.fr contact@paysdemortagne.fr



RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Portail du Réseau des Bibliothèques : un outil pratique pour réserver en ligne !

L'année dernière, le site internet du Réseau des Bibliothèques a fait peau neuve. Ce nouveau portail facilite la navigation et offre plus de fonctionnalités. Vous pouvez désormais réserver vos documents en ligne et les retirer dans la bibliothèque de votre choix.

➤ Plus d'informations sur biblio.paysdemortagne.fr

Je souhaite réserver en ligne : comment faire ?

1. Je me rends sur le site biblio.paysdemortagne.fr et je m'identifie avec mon adresse mail ou mon numéro de carte ainsi que mon mot de passe.
2. Une fois connecté, je recherche mon document par titre ou par auteur.
3. Je sélectionne le nom du document qui m'intéresse et je clique sur « réserver ». J'indique la bibliothèque qui réceptionnera le document et je valide.
4. Je reçois un mail lorsque ma commande est prête à être retirée.



➤ Scannez-moi !
pour découvrir
le tutoriel

CULTURE

Mortagne-sur-Sèvre accueille la 27^e édition du Festival Région en Scène.



La commune de Mortagne-sur-Sèvre est adhérente au « Chaïnon », réseau national qui regroupe près de 80 structures culturelles.

Chaque année au mois de janvier, la Fédération « Chaïnon Pays de la Loire » organise le festival « Région en Scène ». Cet évènement qui s'adresse au public et aux professionnels accueille une quinzaine de compagnies des Pays de la Loire : théâtre, musique, danse, conte, chanson, cirque, jeune public...

La commune de Mortagne-sur-Sèvre, associée aux villes de Chemillé-en-Anjou / Mauges Communauté (Scène de Pays dans les Mauges), Cholet (Le Jardin de Verre), le May-sur-Èvre

(Espace Senghor), accueillera les trois prochaines éditions du festival Région en Scène.

L'édition 2024 aura lieu du 15 au 17 janvier. **4 spectacles sont programmés à Mortagne-sur-Sèvre, le mardi 16 janvier :**

- **Sortie de route** - C^{ie} la Fidèle Idée (auto-fiction théâtrale)
- **Le Père** - C^{ie} Jamais 203 (théâtre)
- **Le Minot** - C^{ie} Nina La Gaine (déambulation marionnettique)
- **1 2 3 bisous !** - Marie NORMAND & Djen (chanson jeune public)

➤ Découvrez l'ensemble de la programmation du festival sur chainonpaysdelaloire.com



Transition écologique : ensemble, agissons pour la planète.

Face à l'urgence climatique et à la crise énergétique actuelle, les élus du Pays de Mortagne s'engagent pour relever le défi de la transition écologique. Énergie, mobilité, déchets, alimentation, qualité de l'eau... Ils mènent une politique transversale pour répondre aux enjeux environnementaux et protéger notre planète pour les générations futures.



Parole d'élu

JEAN-FRANÇOIS FRUCHET,
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'AMÉNAGEMENT
ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

“ Nous constatons au quotidien de nombreux changements climatiques : pluviométrie importante, vagues de chaleur, inondations, tempêtes, récoltes de plus en plus avancées... Face à ces constats, il est temps d'agir pour préserver notre planète !

Conscients de cette urgence climatique et de son impact sur la préservation des ressources et le bien-être des habitants, les élus du Pays de Mortagne se sont engagés depuis plusieurs années dans une politique de transition écologique ambitieuse.

Cela se traduit concrètement par la mise en place d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), planification stratégique et opérationnelle adaptée à l'échelle de notre territoire pour atténuer le changement climatique, maîtriser la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables. Depuis son lancement en 2019, nous avons mobilisé l'ensemble des acteurs (habitants, entreprises, agriculteurs...) et d'importants projets ont été initiés et mis en place.

Nous voulons devenir un Territoire à Énergie Positive d'ici 2050. Le Pays de Mortagne participe à l'émergence des projets de production d'énergies renouvelables sur son territoire. Notre Guichet habitat contribue également à la rénovation énergétique des logements et à maîtriser la consommation d'énergie sur le territoire. Nous travaillons aussi avec les acteurs de l'économie locale afin d'atténuer leur impact environnemental.

Agir pour la transition écologique, c'est aussi soutenir et encourager des pratiques agricoles et alimentaires durables par les actions de notre Projet Alimentaire Territorial (PAT) mais également l'accompagnement des agriculteurs pour une meilleure gestion des ressources de leur exploitation.

Cette transition ne peut se réaliser sans une évolution de nos modes de vie. Cela nécessite une remise en question de nos habitudes de consommation et l'adoption de gestes quotidiens pour réduire notre impact. C'est pourquoi nous agissons pour engager ce changement avec la réduction de notre production de déchets, l'amélioration de la qualité de l'eau ou la mise en place d'une stratégie de mobilité durable adaptée aux besoins du territoire.

Préserver notre environnement, c'est l'affaire de tous. Chacun à son échelle a un rôle à jouer dans la protection de notre planète pour vivre mieux aujourd'hui et demain. »

à la une

La politique de transition écologique du Pays de Mortagne c'est :

L'énergie

Maîtriser la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables.



L'économie circulaire

Favoriser la mutualisation des ressources et la transition énergétique des entreprises.

L'agriculture et l'alimentation

Encourager des pratiques alimentaires et agricoles durables.



La gestion des déchets

Limiter la production de déchets et sensibiliser à la réduction, au réemploi et au tri.

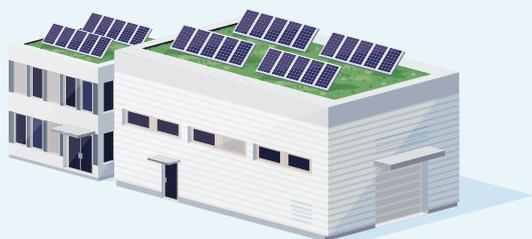
La mobilité

Élaborer une stratégie de mobilité durable adaptée aux besoins du territoire.



La gestion de l'eau

Améliorer la qualité de l'eau et sensibiliser à la préservation de la ressource.



Énergie : favoriser la transition énergétique des entreprises.

Un projet d'autoconsommation collective pour les entreprises.

Fin 2022, une vingtaine d'entreprises du Pays de Mortagne a manifesté un intérêt pour la production d'énergie et de chaleur renouvelables et a souhaité être accompagnée dans ce domaine.

Conscients de la nécessité d'apporter des solutions face aux fluctuations importantes des coûts de l'énergie, les élus du Pays de Mortagne ont engagé

un programme d'accompagnement des entreprises du territoire. Ils ont lancé une étude de faisabilité pour produire et consommer de l'énergie photovoltaïque locale grâce aux entreprises.

Soutenu par le SYDEV dans cette démarche innovante, le Pays de Mortagne a présenté aux entreprises la restitution de cette première phase en octobre dernier. Les entreprises ayant affirmé leur volonté de s'engager dans ce projet, les élus lancent la deuxième phase du programme : créer l'entité juridique qui permettra de réunir les producteurs, les porteurs de projets et les futurs consommateurs.

C'est quoi l'autoconsommation collective ?

D'où vient l'électricité ?

L'électricité que nous consommons en France est issue en grande partie du nucléaire. Le reste de son origine est réparti entre différentes sources, dont 2,2% issu du solaire photovoltaïque.

Cette électricité que nous achetons à nos fournisseurs provient du parc français et de places de marchés mondiales, comme pour les matériaux (le bois, l'acier, le pétrole etc.) Les prix varient en fonction de différents facteurs difficiles à maîtriser pour le consommateur.

Pourquoi de l'énergie solaire ?

Depuis quelques années, les entreprises peuvent (auto) consommer ou revendre l'énergie produite par des panneaux photovoltaïques installés sur leur toiture ou leurs ombrières.

Depuis peu, les entreprises peuvent localement revendre cette énergie solaire. C'est la naissance de l'autoconsommation collective, qui consiste à produire de l'énergie photovoltaïque et à la revendre à ses voisins.

Les avantages sont multiples : maîtrise des coûts, transition énergétique vers le renouvelable, mutualisation, bouclier tarifaire...

Il s'est engagé dans le projet :



Guillaume ALLAIN,
Responsable maintenance
et énergie de l'entreprise
O'Guste, fournisseur de
viandes surgelées pour les
professionnels.
120 salariés.
Mortagne-sur-Sèvre.

“ Travaillant déjà depuis plusieurs années sur l'efficacité énergétique de notre site, nous souhaitons aller plus loin pour réduire nos consommations d'énergie et décarboner. Avec les chambres froides dont nous disposons pour notre activité, l'entreprise est en effet très consommatrice d'énergie. Nous ne sommes pas encore équipés de panneaux photovoltaïques, c'est pourquoi intégrer ce projet d'autoconsommation collective est une bonne opportunité pour nous de pouvoir consommer l'électricité produite par nos voisins. Cette belle démarche environnementale et collective va nous permettre de faire des économies sur nos factures d'énergie (qui ont été multipliées par 3 en 2023) en bénéficiant de tarifs plus abordables. »

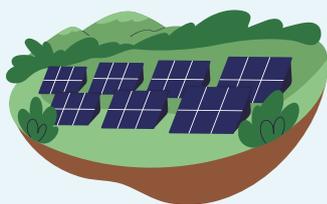
➤ Pour en savoir plus sur l'autoconsommation collective et connaître les modalités pour intégrer ce programme, contactez le Pays de Mortagne par mail à conomie@paysdemortagne.fr

Énergie : développer la production d'énergies renouvelables.

Le Pays de Mortagne participe à la transition énergétique en favorisant l'émergence de projets de production d'énergies renouvelables.

C'est quoi les énergies renouvelables ?

Les énergies renouvelables (EnR) sont des énergies provenant de ressources naturelles inépuisables ou rapidement renouvelables (le soleil, le vent, l'eau...). Contrairement aux énergies fossiles (le charbon, le pétrole, le gaz...), elles sont peu polluantes et génèrent beaucoup moins d'émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique.



L'énergie solaire provient des rayons du soleil et permet la production d'électricité et de chaleur par l'installation de panneaux photovoltaïques et thermiques. L'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol est en projet à Chanverrie sur un ancien centre d'enfouissement.



L'énergie hydraulique permet la production d'électricité par le mouvement de l'eau (barrages, marées, courants). Plusieurs propriétaires de moulins à eau étudient actuellement la possibilité d'exploiter le courant de la Sèvre Nantaise comme source d'énergie.



La biomasse est une matière organique d'origine végétale ou animale (bois, déchets végétaux agricoles, biogaz...) qui peut être utilisée comme source d'énergie via sa combustion pour la production de chaleur ou d'électricité. À Mortagne-sur-Sèvre, l'unité de méthanisation Agribiométhane produit suffisamment d'énergie pour couvrir les besoins en chauffage de 500 foyers. Elle permet également de distribuer du bioGNV aux véhicules des particuliers et aux poids lourds.



La géothermie exploite la chaleur contenue dans le sol pour produire de la chaleur et de l'électricité. Le Guichet habitat accompagne les foyers du territoire souhaitant installer ce type de chauffage au sein de leur habitation.

Le saviez-vous ?

À travers son Guichet habitat, le Pays de Mortagne encourage la production et l'utilisation d'énergies renouvelables dans les logements.

De 400€ à 1000€ d'aides peuvent être attribuées aux ménages souhaitant installer un dispositif d'énergie renouvelable (géothermie, chauffe-eau solaire thermique, chaudière bois...).

Le Pays de Mortagne propose également des permanences gratuites pour conseiller les habitants sur les installations photovoltaïques : le 1^{er} mercredi du mois, de 14h à 18h, sur rendez-vous à la Communauté de Communes.

➤ Pour en savoir plus, contactez le Guichet habitat par téléphone au 02 51 63 06 06 ou par mail à l'adresse habitat@paysdemortagne.fr

En chiffres

8,4%

C'est le pourcentage d'énergie renouvelable produite sur le territoire en 2021 soit 2,1% de plus qu'en 2016. (Source TerriSTORY)

La production d'énergies renouvelables du Pays de Mortagne.



Des installations photovoltaïques au siège du Pays de Mortagne.

La rénovation du siège de la Communauté de Communes en 2019 a fait l'objet d'exigences en matière de sobriété. 26 panneaux

photovoltaïques installés sur la toiture permettent de couvrir aujourd'hui une partie des consommations électriques du bâtiment.

Une ombrière solaire photovoltaïque installée en août 2022 sur le parking produit également l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 24 foyers. L'électricité produite est vendue via le réseau de distribution.

Une centrale photovoltaïque citoyenne sur la toiture du bâtiment du service Gestion des déchets.

Construit en 2021, le bâtiment du service Gestion des déchets a été conçu dans une démarche environnementale exigeante. Une toiture du bâtiment a été mise à disposition du Collectif Terre d'Actions afin d'installer une centrale photovoltaïque citoyenne, permettant de produire de l'électricité verte locale.

Le collectif a associé les habitants du territoire au projet. Ainsi, 54 souscripteurs ont financé 30% des 120 panneaux. Couvrant une superficie de 204 m², ils produisent l'équivalent de la consommation d'une dizaine de foyers.

Les communes agissent : l'exemple de Saint-Aubin-des-Ormeaux



« Des ombrières ont été installées sur le parking du complexe sportif en 2021 et nous installons des panneaux photovoltaïques sur la salle de sport en cours de rénovation. »

Pourquoi avoir installé ces ombrières ?

« Nous avons répondu à une sollicitation du Département et mis à disposition le terrain pour y installer des ombrières, sur une surface de 480 m². En tant qu'élus, nous sommes soucieux des effets du changement climatique. C'est une façon de participer à la transition écologique, en facilitant la production d'une énergie plus verte. »

3 questions à...

Hervé BREJON, Maire de Saint-Aubin-des-Ormeaux

Quelles sont les installations réalisées à Saint-Aubin-des-Ormeaux pour la production d'énergie renouvelable ?

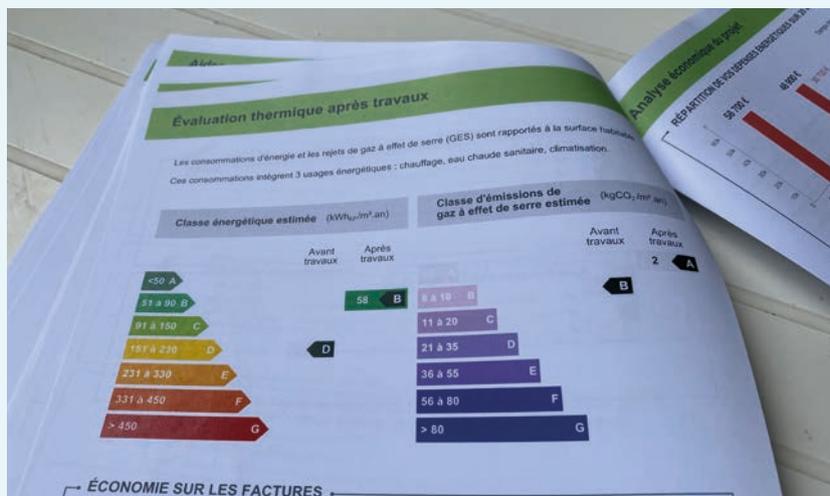


Quels sont les résultats de cette installation ?

« Les ombrières ont une puissance de 100 kWc (Kilowatt-crête) par an, ce qui correspond à la consommation d'une trentaine de foyers. C'est Vendée Ombrières qui les exploite et revend l'énergie produite aux opérateurs comme EDF, qui l'injectent ensuite dans le réseau. »

En revanche, la commune bénéficiera directement de l'électricité produite par les 150 m² de panneaux photovoltaïques installés sur le toit du complexe sportif. La salle sera chauffée au moyen d'une pompe à chaleur alimentée en électricité par ces panneaux. Leur rendement de 30 kWc nous permettra d'être autonomes, et de réduire nos dépenses d'énergie. »

Énergie : maîtriser la consommation énergétique.



En chiffres

Depuis 2021 :

- 1 357 ménages** accompagnés lors d'une permanence ou d'un rendez-vous
- 183 dossiers traités** permettant un gain énergétique de plus de 35%
- + de 700 000 KWh/an** économisés grâce à ces travaux, soit la consommation moyenne de 150 foyers

Les aides et conseils à la rénovation énergétique au Guichet habitat.

Ce lieu d'information permet aux habitants de bénéficier d'un accompagnement technique gratuit pour leurs projets de rénovation.

« La mise en place du Guichet habitat répond à un enjeu environnemental. À ce jour, 30% des logements du territoire ne répondent pas aux normes thermiques. Leur rénovation permettrait de faire baisser la facture d'énergie de leurs occupants et de réduire la production de gaz à effet de serre », indique Jean-François FRUCHET, Vice-Président en charge de l'Aménagement et la Transition écologique.

Un conseiller les accompagne et les informe sur :

- les travaux à privilégier en matière d'économie d'énergies ou d'énergies renouvelables (remplacement du mode de chauffage, isolation des murs, changement d'ouvertures...),
- les aides financières possibles,
- les démarches à réaliser : devis, autorisation d'urbanisme, audit énergétique...

Le saviez-vous ?

Le Pays de Mortagne propose un programme d'aides financières ouvert à tous les habitants pour la rénovation énergétique de leurs logements (de 200€ à 2 000€ d'aides). Ces aides peuvent se cumuler aux aides du Département, de la Région, de l'État, d'Action Logement...

➔ Pour en savoir plus, prenez rendez-vous avec le Guichet habitat par téléphone au 02 51 63 06 06 ou par mail à l'adresse habitat@paysdemortagne.fr

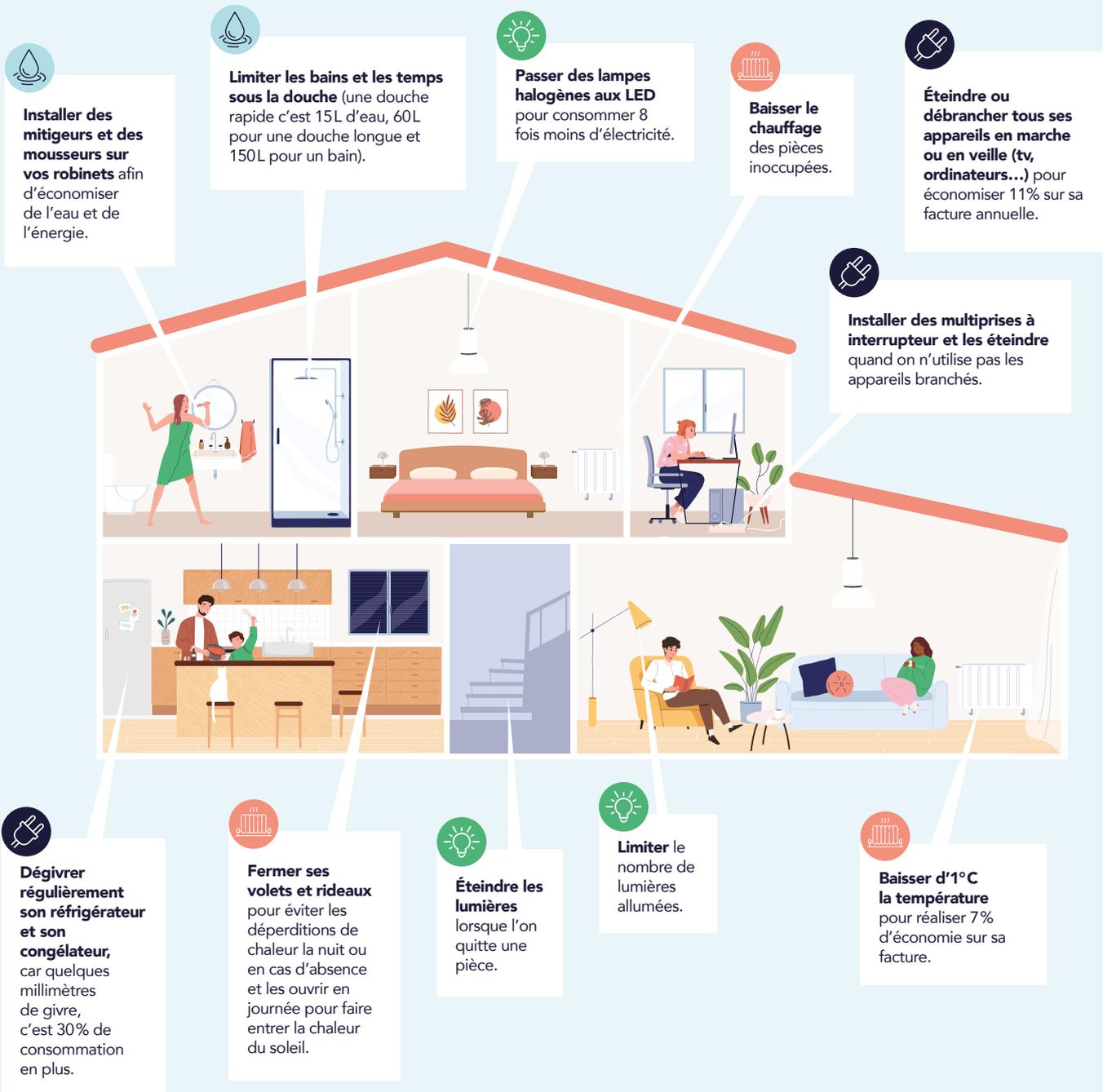
Ils ont fait appel au Guichet habitat.



Scannez-moi !
 Pour visionner les témoignages d'habitants du territoire ayant obtenu des conseils et aides financières pour la rénovation énergétique de leur maison.

Les bons gestes à adopter pour réduire sa facture d'énergie.

Les éco-gestes sont des pratiques simples à mettre en œuvre au quotidien pour limiter nos consommations d'énergie. En adoptant les bons réflexes, nous pouvons réduire notre facture d'énergie tout en contribuant à préserver la planète. La meilleure énergie, c'est celle qu'on ne consomme pas !



Alimentation et agriculture : faire évoluer les pratiques agricoles et alimentaires.

L'heure du bilan pour le Projet Alimentaire Territorial.

Afin de rapprocher les producteurs des consommateurs, promouvoir une alimentation de qualité et lutter contre le gaspillage alimentaire, le Pays de Mortagne s'est doté d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Lancé début 2019, le premier plan d'actions du PAT a pris fin en 2023. Retour sur les actions phares qui ont animé l'ensemble des acteurs du territoire autour du « mieux manger ».

Promouvoir le jardinage.

Afin d'encourager les habitants à cultiver eux-mêmes leurs fruits et légumes, le Pays de Mortagne a initié plusieurs actions.

- **Participation à l'évènement « Bienvenue dans mon jardin au naturel » en 2021 :** ouverture des jardins collectifs et organisation de 2 ateliers « jardinage sur sol vivant » et « gestion de l'eau au potager ».
- **Organisation de 8 ateliers de sensibilisation à l'éco-jardinage** auprès de 75 participants dans 3 communes du territoire.



à la une

Sensibiliser et favoriser le « manger local ».

Un des principaux défis du PAT est de développer les circuits courts et sensibiliser l'ensemble des habitants à l'alimentation durable, les plus petits comme les plus grands.

- **Depuis 2019 :** élaboration d'un guide de la vente directe pour mettre en avant les producteurs locaux du territoire.
- **Depuis 2020 :** développement d'un programme d'éducation en lien avec l'alimentation durable et la santé auprès de 875 élèves de CM1 et CM2.
- **D'avril à juin 2023 :** réalisation d'une vidéo avec des jeunes du territoire sur l'alimentation durable.
- **De mai à juin 2023 :** organisation d'un cycle d'ateliers nutrition pour des personnes âgées de 55 ans et plus.

Accompagner la restauration collective.

Le Pays de Mortagne travaille en lien avec les établissements du territoire disposant de cuisines collectives (établissements scolaires, EPHAD...) pour les encourager à favoriser les circuits courts, cuisiner des produits de qualité et limiter le gaspillage alimentaire.

- **Réalisation d'états des lieux** dans 17 établissements pour étudier leur fonctionnement et recenser les besoins des professionnels.
- **Organisation de sessions de formations sur le « bien manger en restauration collective »** auprès de professionnels de cuisine.
- **Organisation de rencontres entre producteurs et restaurants collectifs** pour favoriser l'approvisionnement local.

Forts de ce premier bilan, les élus du Pays de Mortagne ont décidé d'engager un nouveau Projet Alimentaire Territorial jusqu'en 2028.



Le développement d'une filière bois.

La mise en place d'une filière bois sur le territoire va permettre de valoriser une source d'énergie locale aujourd'hui peu exploitée : le bois issu des haies bocagères.

Le Pays de Mortagne, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, a constitué un groupe de 9 agriculteurs afin de faire évoluer les pratiques de gestions de leurs haies et valoriser localement le bois à des fins énergétiques à travers la mise en place de Plans de Gestion Durable des Haies (PGDH).



Mathieu FRUCHET, agriculteur à Saint-Malô-du-Bois, est l'un des premiers à avoir bénéficié de cet outil pratique de gestion des haies financé par la Communauté de Communes.

Pourquoi vous vous êtes engagé dans la démarche d'élaboration du Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH) ?

« Mon exploitation de polyculture élevage, étendue sur 85 ha, est principalement située sur des coteaux en bordure de Sèvre avec beaucoup de haies à entretenir. Lorsque la Communauté de Communes m'a contactée pour le développement

de la filière bois, j'ai tout de suite été intéressé pour intégrer le projet car je m'interrogeais sur la manière d'entretenir mes haies plus facilement.

La Chambre d'Agriculture m'accompagne depuis décembre 2022 dans la réalisation d'un PGDH sur mon exploitation. Ce plan m'a permis de faire un état des lieux des haies (la localisation, le type de haie, les essences d'arbres, l'état) et de savoir comment les exploiter au mieux. Il propose des travaux de gestion et d'amélioration des haies existantes sur 15 ans pour garantir leur pérennité. L'outil permet également de connaître le volume à tailler par an. »

Comment allez-vous exploiter ce PGDH et comment souhaitez-vous valoriser le bois issu de vos haies ?

« L'étude m'a permis de constater que je sous-exploitis mes haies. Cela a confirmé mon projet d'automatiser leur entretien. Aujourd'hui, je fais appel à une société qui dispose du



matériel pour entretenir plus vite et plus efficacement mes haies. Le bois coupé est ensuite transformé grâce à une broyeuse en plaquettes de bois. La première coupe en a produit 250 m³.

Ces plaquettes sont pour l'instant stockées sur l'exploitation et vont me permettre à moyen terme de chauffer entièrement les deux maisons d'habitation de la ferme. Le bois restant pourra servir de paillage pour les litières des animaux ce qui me permettra d'économiser sur l'achat de paille ou être revendu à des chaufferies collectives. »

Gestion des déchets : réduire ses déchets pour agir en faveur du climat.

Trier, recycler, composter... Ces gestes simples que nous appliquons au quotidien sont des solutions efficaces pour lutter contre le réchauffement climatique. En effet, la collecte, le transport et le traitement des déchets contribuent aux émissions de gaz à effet de serre. Par ses actions, le Pays de Mortagne agit pour limiter la production de déchets sur son territoire.

Le compost : la solution pour trier et valoriser ses déchets alimentaires.

Épluchures de légumes, marc de café, coquilles d'œufs ou fleurs fanées... Les déchets organiques représentent encore aujourd'hui 30% du contenu des poubelles d'ordures ménagères. Biodégradables, ils sont facilement valorisables en compost.

Pour encourager le compostage, le Pays de Mortagne propose à tous ses habitants des solutions adaptées à leur habitation et mode de vie.



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

- Pour les personnes disposant de terrain, la solution la plus simple reste le compostage individuel. La Communauté de Communes propose l'achat d'un composteur individuel en bois ou en plastique (15€ pour un 400 litres ou 23 € pour un 600 litres). Le compost obtenu peut être utilisé en paillage ou en terreau pour son jardin.
- Si vous n'avez pas de jardin, la Communauté de Communes propose également l'achat d'un lombricomposteur (15€), qui est une solution de compostage d'intérieur. L'équipement, petit et compact, se compose de différents étages permettant aux déchets de se décomposer sous l'action de vers de compost. Le compost peut ensuite être utilisé comme terreau, pour les plantes par exemple.

➤ Réservez votre composteur sur www.paysdemortagne.fr ou par téléphone au 02 51 63 69 29

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

- Une autre solution de compostage est également possible pour les logements collectifs : le compostage partagé. Deux expérimentations sont en cours auprès de résidences aux Landes-Genusson et à La Gaubretière. Un composteur est accessible à l'ensemble des habitants de ces logements collectifs. Si ces tests sont concluants, la collectivité envisage de déployer d'autres équipements de ce type.

➤ Vous souhaitez vous investir sur un site de compostage collectif et guider les autres usagers dans cette pratique ?

Si cette démarche vous intéresse, vous pouvez contacter le service Gestion des déchets au 02 51 63 69 29 ou par mail à gestion-dechets@paysdemortagne.fr

En chiffres

Environ 7 000 composteurs individuels distribués sur le territoire depuis la mise en place du service en 2004.

Une centaine de lombricomposteurs distribués sur le territoire depuis 2015.



Des actions pour sensibiliser à la réduction des emballages et au réemploi.



Une collecte d'équipements électriques et électroniques.

En septembre dernier, le Pays de Mortagne a organisé une collecte mutualisée de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE). 15 entreprises et collectivités du territoire ont rassemblé 4,7 tonnes de matériel informatique, appareils, électroménagers, machines industrielles...). Ecologic, éco-organisme agréé par l'État, a collecté ces équipements qui seront testés, réparés, réemployés ou recyclés vers des filières adaptées.

Une vente d'articles de sports et de loisirs de seconde main.

En partenariat avec l'association « La Sportive Vendée », le Pays de Mortagne a organisé une collecte d'articles de sports et de loisirs de seconde main cet été. Vêtements, chaussures et autres matériels de sport à petits prix ont retrouvé une seconde vie lors d'une vente à la rentrée, évitant ainsi 60kg de déchets.



Un atelier « furoshiki » pour réaliser des emballages cadeaux en tissu.

Cet atelier était proposé gratuitement aux habitants dans le cadre de la Parenthèse animée, programme d'animations du Réseau des Bibliothèques. 28 personnes y ont découvert l'art du pliage sur tissu pour confectionner des emballages cadeaux modulables et réutilisables à volonté.

Le tissu utilisé lors de ces ateliers était fourni par Mulliez-Flory, spécialiste de la fabrication de vêtements professionnels sur le Pays de Mortagne.



Les collégiens sensibilisés au réemploi.

Dans le cadre de « Visitions nos entreprises » et de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, 90 collégiens du territoire ont visité en novembre dernier la déchetterie de Saint-Laurent-sur-Sèvre et les sociétés Polyrex (Treize-Vents) et Recyc Matelas (Mortagne-sur-Sèvre), spécialisées respectivement dans le recyclage de plastique et de matelas. En plus de découvrir les différents métiers, les élèves ont pu prendre conscience des enjeux environnementaux du réemploi et du tri.



Scannez-moi !
pour découvrir
ces visites
en vidéo.

Des conseils et astuces zéro déchet sur la page Facebook du Pays de Mortagne.

Chaque mois, le Pays de Mortagne vous partage des « écogestes ». Trucs et astuces, recettes, tutos... Des gestes à adopter au quotidien pour réduire ses déchets, éviter le gaspillage, protéger la planète et faire des économies.

f @paysdemortagne

Qualité de l'eau : gérer durablement nos ressources en eau.



En chiffres

En 2022 :

2 029 installations d'assainissement non collectif

231 km de réseau d'eaux usées

400 000 € de travaux sur les réseaux d'assainissement

Assainissement : garantir la pureté de notre eau.

Afin d'améliorer la qualité de l'eau rejetée dans le milieu naturel et garantir la salubrité publique, le Pays de Mortagne gère l'assainissement des eaux usées et eaux pluviales urbaines sur le territoire.

La gestion des eaux usées.

Le Pays de Mortagne assure les missions de collecte, de transport et de traitement des eaux usées de l'utilisateur jusqu'au retour au milieu naturel.

Chaque année des travaux de réhabilitation et d'extension de réseaux sont réalisés pour remplacer les canalisations les plus dégradées et limiter l'arrivée d'eaux parasites (eaux de pluie, remontées de nappe, etc.) à la station d'épuration.

En parallèle, le service sensibilise et accompagne les habitants pour le bon raccordement de leur maison au réseau public des eaux usées. Le service assure également le contrôle des installations autonomes.

Afin d'améliorer le rejet dans le milieu naturel et la capacité de traitement du système d'assainissement, une nouvelle station d'épuration exemplaire et innovante est en cours de construction à Chambretaud (Chanverrie).

La gestion intégrée des eaux pluviales.

Aujourd'hui, en zone urbaine, l'eau pluviale est collectée et dirigée grâce à des canalisations. Avec l'expansion urbaine et l'imperméabilisation croissante des sols, le réseau arrive vite à saturation notamment lors des épisodes pluvieux intenses.

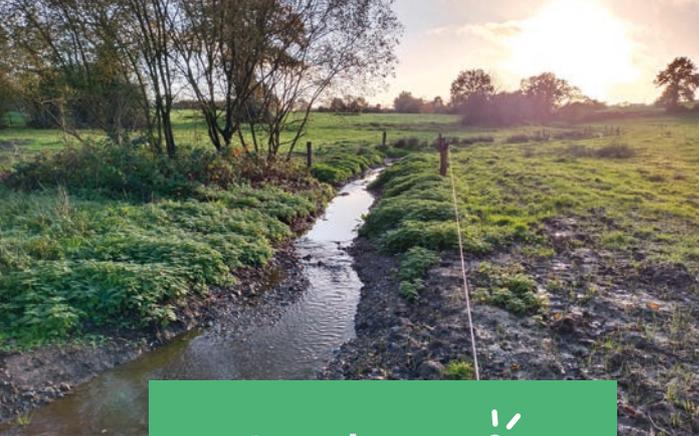
En 2023, les élus et agents du Pays de Mortagne ont été sensibilisés à la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP).

L'objectif de la GIEP est de ne plus évacuer les eaux de pluie par les réseaux mais les valoriser dans l'aménagement des villes.

L'utilisation de l'eau sur site permet de maîtriser les risques d'inondation et de pollution des eaux de surface, mais aussi de réduire les investissements liés aux canalisations.

Ces techniques vont être appliquées dans certains lotissements du territoire : à Saint-Laurent-sur-Sèvre (lotissement de 110 parcelles), à La Gaubretière (lotissement de 26 parcelles) et à Saint-Martin-des-Tilleuls (lotissement de 4 parcelles).





Le saviez-vous ?

L'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Sèvre Nantaise est le syndicat mixte qui fédère les acteurs du bassin versant de la Sèvre Nantaise afin d'améliorer la qualité de la rivière, de lutter contre les pollutions et d'entretenir et restaurer les milieux aquatiques.

Préserver la qualité de l'eau des rivières : l'exemple du ruisseau du Blanc.

Dans le cadre du Contrat Territorial Eau (CTEAU) mené par l'EPTB de la Sèvre Nantaise, le bassin versant du ruisseau du Blanc a été désigné comme prioritaire pour la reconquête de la qualité de l'eau.

Ce ruisseau situé entre les Herbiers, Saint-Laurent-sur-Sèvre et Chanverrie est un affluent de la Sèvre Nantaise. Ce programme d'actions sur 5 ans a débuté par des travaux d'entretien et de restauration des berges et de la ripisylve (végétation au bord des cours d'eau). On redonne également des tracés plus naturels au cours d'eau. Ces actions permettront d'améliorer la diversité des habitats aquatiques.

En chiffres

Depuis 2021 :

- 2 km de cours d'eau restaurés
- 8 km de restauration de ripisylve
- 3,2 km de pose de clôtures
- 10 installations d'abreuvoirs
- 8 obstacles à l'écoulement effacés
- 13 aménagements d'ouvrages de franchissement

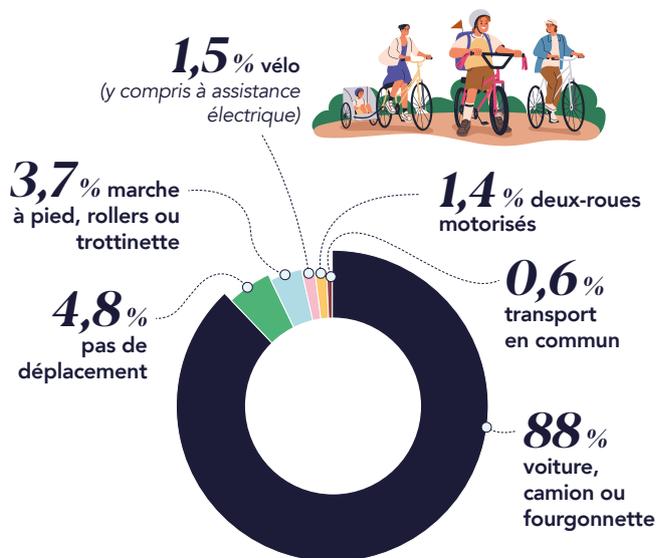
Mobilité : développer une stratégie adaptée au territoire.

Dans un souci d'amélioration de la mobilité sur le Pays de Mortagne, les élus travaillent sur l'élaboration d'une stratégie pour penser les déplacements de demain et développer un modèle plus durable, adapté aux évolutions sociales, économiques et climatiques.

Afin d'établir un plan d'actions sur les prochaines années, une enquête auprès des habitants et salariés du Pays de Mortagne a été réalisée fin 2023 pour comprendre les modes de déplacement des usagers et mieux répondre à leurs besoins.

Zoom sur les principaux résultats.

Les principaux modes de transport utilisés sur le territoire pour les déplacements domicile-travail



550
habitants et salariés du territoire ont répondu

100%
des répondants disposent d'un véhicule motorisé

Les 3 principaux problèmes de déplacement rencontrés par les répondants :

- Le manque d'aménagements cyclables (27%)
- Le manque d'alternatives à la voiture individuelle (21%)
- Une offre insuffisante ou inexistante de transport collectif (17%)

Dans nos communes, des initiatives en faveur de la transition écologique.

Favoriser la végétation, opter pour les énergies renouvelables et encourager les mobilités douces : élus et habitants agissent pour préserver notre environnement.



Les Minions greffeurs diversifient les haies.

Depuis début 2023, les « Minions nettoyeurs », qui nettoient les abords de nos routes depuis déjà 3 ans, ont donné naissance aux « Minions greffeurs ».

L'objectif de ces 9 bénévoles : diversifier et consolider les haies déjà existantes dans les chemins pédestres, en greffant des arbres fruitiers.

Afin d'assurer une continuité de la flore locale, ils veillent au choix des essences : cerisiers, pommiers, poiriers et pruniers issus des arbres des bénévoles.

Au-delà de l'aspect sympathique de la cueillette, c'est toute une biodiversité que le collectif veut recréer. Ces nouveaux arbres favoriseront le butinage des insectes et protégeront les sols de la chaleur du soleil en période estivale.



L'eau de la MARPA chauffée à l'énergie solaire.

Pour contrer l'augmentation du coût de l'électricité et améliorer le confort de ses 24 résidents, le Centre Communal d'Action Sociale, gestionnaire de la MARPA de Tiffauges, a investi en 2022 dans l'installation de panneaux solaires pour la production d'eau chaude.

Le CCAS a reçu l'aide technique du SYDEV et le soutien financier de la CARSAT et de l'ADEME.





Une liaison douce entre le bourg et Poupet.

Depuis l'été dernier, il est désormais possible de profiter d'une « liaison douce » reliant le centre bourg de Saint-Malô-du-Bois à la base de Poupet. Ce chemin offre un parcours bucolique et sécurisé, spécialement aménagé pour les modes de transport non motorisés.

L'équipe municipale a pris soin d'intégrer harmonieusement ce chemin dans son environnement, minimisant son impact écologique tout en maximisant l'accessibilité et le confort pour ses utilisateurs.

Cette réalisation innovante traduit l'engagement collectif de promouvoir une mobilité plus durable et écologique. Que ce soit pour une promenade en famille, un jogging matinal ou un trajet quotidien à vélo, ce chemin est une invitation à redécouvrir la joie des déplacements lents, à prendre le temps d'apprécier la nature environnante.



Un toit végétalisé pour le nouveau restaurant scolaire et périscolaire.

Après un peu plus d'un an de travaux, un nouveau restaurant scolaire et accueil périscolaire est sorti de terre à Evrunes.

La toiture de ce bâtiment comporte une particularité : elle est plate et végétalisée sur environ deux tiers de sa surface. Technique d'isolation reconnue, la toiture végétale permettra de réduire les dépenses de chauffage en hiver et de maintenir la fraîcheur l'été.

En absorbant une partie des eaux de pluies, cette surface de 440 m² enherbée limite également leur ruissellement et présente un intérêt pour la biodiversité.



La cour de l'école va être revégétalisée.

L'école Saint-Louis a lancé un projet de renaturation de la cour de l'école, avec l'appui du CPIE Sèvre et Bocage. Ainsi, une partie du bitume de la cour va être retirée pour agrandir l'espace vert déjà existant, planter des végétaux dans un sol vivant et désimperméabilisé, pour gérer durablement les eaux pluviales. En plus de répondre à une attente des enfants, qui « boudent » la partie bitumée, ce nouvel aménagement répond à des enjeux sociétaux essentiels : l'adaptation au dérèglement climatique, la disponibilité de la ressource en eau, l'accueil de la biodiversité ordinaire, la santé de tous et le bien-être des enfants.



Un espace d'expérimentations environnementales pour tous.

Afin de favoriser la convivialité et renforcer le lien entre les acteurs enfance et jeunesse de la commune, la municipalité a créé, près de la salle de la Clef des Sports, un espace d'expérimentations environnementales.

Les services techniques de la commune ont aménagé deux parcelles à cultiver et y ont installé

un récupérateur d'eau et un composteur réalisés par les enfants du centre de loisirs.

Un cabanon abrite du matériel de jardinage (binettes, râteliers, arrosoirs...). Des tables et chaises fabriquées à partir de souches d'arbres permettent de réaliser des travaux de groupes, un espace de repos ou de temps calmes (lecture...).

Situé à proximité des écoles et de l'accueil de loisirs, ce lieu a été pensé comme un outil pédagogique basé sur le partage et l'éducation aux enjeux environnementaux. Il peut accueillir des ateliers (plantations, entretien des espaces, ramassage / cueillette) et permettra diverses expérimentations sur la biodiversité (permaculture, insectes, arbustes fruitiers, fleurs, animaux comme les volailles ou oiseaux...), en partenariat avec des associations locales ou des passionnés de nature.

Le Pays de Mortagne agit en faveur des personnes en situation de handicap.



Le 29 septembre, les résidents des Foyers de vie, leurs amis et familles, ainsi que des bénévoles et bénéficiaires d'associations caritatives se sont retrouvés au cours d'un **après-midi guinguette** sur le site du Festival de Poupet. Cette rencontre a été orchestrée par les résidents et les animateurs du Foyer de vie des Hauts de Sèvre (Mortagne-sur-Sèvre) et du Centre Habitat Les Muguets (La Gaubretière), accompagnés par le Pays de Mortagne et soutenus par Les Envolées de Poupet.

Vendredi 3 novembre, une **journée ludique et sportive** a rassemblé 250 enfants des accueils de loisirs du Pays de Mortagne. Ils ont découvert des activités tout en se sensibilisant aux différents types de handicap, en lien avec Terre de Jeux 2024.



Judi 23 novembre, à l'occasion du **Duoday**, Arthur a découvert le métier d'agent d'accueil de la Communauté de Communes avec Pascaline, Catherine et Estelle. Cette journée est l'occasion pour les employeurs et les personnes en situation de handicap de collaborer et de promouvoir une société plus inclusive.



Une semaine sur le thème du handicap du 10 au 16 mars.

Chaque année, les CCAS du Pays de Mortagne organisent l'évènement « Au-delà de nos différences » pour valoriser les personnes en situation de handicap. Cette année, le programme s'étoffe pour sensibiliser, informer, accompagner les habitants et professionnels sur la thématique du handicap. Tout au long de la semaine, des actions seront proposées aux jeunes, personnes en situation de handicap et familles.

Café parents « Enfants dys »

L'association Apedys 85 animera un temps d'échanges pour les parents d'enfants avec un trouble DYS et/ou TDAH (Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité), pour partager ses expériences, ses problématiques.

- **Mardi 12 mars à 20h**
Château de Landebaudière
à La Gaubretière

Au-delà de nos différences

Les bénévoles des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) vous donnent rendez-vous le 16 mars pour « Au-delà de nos différences ». L'après-midi sera rythmé par les chants, danses, mimes, clip vidéo préparés par les résidents des structures. L'évènement se clôturera par un verre de l'amitié et un goûter.

- **Samedi 16 mars 2024 de 14h à 18h**,
Salle La Clef des Champs
à Saint-Laurent-sur-Sèvre.
Gratuit, ouvert à tous.

➤ **Retrouvez le programme complet de la semaine du handicap sur www.paysdemortagne.fr**

Que deviennent nos déchets après avoir été déposés en déchetterie ?

Déchets verts, mobilier, gravats, bois, métaux... Ces déchets qui par leur nature, leur volume ou leur poids, ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères doivent être déposés dans l'une des trois déchetteries du territoire. Le Pays de Mortagne assure la collecte de ces différents flux pour permettre de les diriger vers les filières de traitement et recyclage adaptées. Déposer ses déchets dans la bonne benne, c'est s'assurer de leur valorisation et permettre de réduire les coûts de transport et de traitement.

Pensez au réemploi !

Un partenariat existe avec Emmaüs Mauléon pour donner une seconde vie aux objets. Participez vous aussi au réemploi et adressez-vous à l'agent d'accueil de votre déchetterie pour vos dons.

Textiles, chaussures et linge de maison (en sac plastique bien fermés de 50L maximum, textiles secs non souillés)

REP

Valorisation matière

► Coût pour la collectivité **0€/tonne.**

Déchets électriques et électroniques

(électroménagers, réfrigérateurs, congélateurs, petits appareils ménagers, écrans, téléphones, lampes, néons)

REP

Valorisation matière 80%, énergétique 10% et enfouissement 10%

► Recettes reversées par l'éco-organisme à la collectivité **58€/tonne.**

Équipements maison et jardin

(étagères, tables, sommiers, matelas, chaises, fauteuils, salons de jardins, boîtes de rangement)

REP

Valorisation matière : sert à la fabrication de nouveaux objets en bois, métal et plastiques
► Recettes reversées par l'éco-organisme à la collectivité **25€/tonne.**

Déchets dangereux

(batteries, huiles de vidange, piles et accumulateurs, peintures, pesticides, lampes, désherbants, solvants, diluants)

REP

Valorisation énergétique ou enfouissement

► Coût pour la collectivité **256€/tonne.**

Déchets verts

(taillis de haies, branchages, tontes de gazon, feuillage, plantes)

Compostage et valorisation agricole

► Coût pour la collectivité **32€/tonne.**



En chiffres

En 2022 :

6 937 tonnes de déchets collectées en déchetterie soit **237 kg/hab.**

57% des déchets produits par les habitants du territoire sont déposés en déchetterie

Déchets ultimes non valorisables

(laine de verre, fenêtres, miroirs, revêtement de sols intérieurs...)

Enfouissement

► Coût pour la collectivité **199 €/tonne.**

Métaux

(barres et tuyaux métalliques, cadres de vélos, grillage, tôle, ustensiles de cuisine en métal...)

Valorisation matière : fabrication nouveaux objets en métal

(ex : cadre de vélo...)
► Recettes reçues par la collectivité **23 €/tonne.**

Plaques de plâtres, plastiques et polystyrènes (tri séparé en déchetterie)

Valorisation matière
► Coût pour la collectivité **194 €/tonne.**

Cartons

(propres, pliés et aplatis)

Valorisation matière en papeterie pour fabriquer du carton ondulé

► Coût pour la collectivité **16 €/tonne.**

Bois (palettes, cagettes, charpente)

Panneaux de particules ou valorisation énergétique en chaufferie

► Coût pour la collectivité **131 €/tonne.**

Gravats (pierres, terre, parpaings, carrelage, ardoises, béton, briques...)

Valorisation en revêtement routier
► Coût pour la collectivité **30 €/tonne.**



Un doute ? Une question ?

Les agents de déchetterie sont là pour vous accueillir et vous conseiller pour le dépôt de vos déchets.

Leur rôle est de veiller au respect des consignes de tri pour ainsi orienter correctement plusieurs tonnes de déchets en vue de leur valorisation.

Parfois victimes d'incivilités et d'agressions verbales, leur rôle est pourtant essentiel pour la bonne gestion de ces équipements. C'est pourquoi, lors de votre passage, le respect des règles de tri, la courtoisie et la patience sont de mises.

Le saviez-vous ?

Lorsque vous achetez un produit comprenant une éco-participation (ex : ordinateur, table, etc.), l'argent de cette taxe est reversé à un éco-organisme qui prend en charge le traitement du déchet en fin de vie. Chaque fabricant est également taxé sur les produits mis sur le marché. C'est ce que l'on appelle la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP).

Plusieurs filières de ce type existent sur le territoire (déchets électriques et électroniques, équipements de maison et jardin, certains déchets dangereux...). Lorsque les déchets sont bien triés et répartis dans les bennes adéquates, la collectivité n'a donc pas de coût de collecte et traitement associé. D'autres filières sont à venir en 2024 comme les déchets issus du bâtiment.

REP Filière REP : Responsabilité Élargie du Producteur



LUCIE HÉRAULT, ACCUEILLANTE FAMILIALE POUR SENIORS.

Dans une maison de Chambretau, trois générations s'affairent en cuisine : Suzanne, 95 ans, Lucie, 42 ans et Gaspard, 2 ans préparent le gâteau d'anniversaire d'Eléa, qui fête ses 12 ans. Lucie HÉRAULT exerce un métier peu commun : elle est accueillante familiale. Depuis une dizaine d'années, elle accueille chez elle des personnes âgées.

Cela fait maintenant 5 ans que Suzanne vit avec Lucie, son mari et ses enfants. Un véritable choix de vie, pour cette famille. Lucie a toujours voulu travailler auprès des seniors. « C'est sans doute d'avoir grandi auprès de mes grands-parents. J'ai toujours voulu travailler auprès de personnes âgées. J'ai fait mes études en suivant ce chemin. Après un BEP sanitaire et social, je suis partie dans le Cantal pour ma formation d'aide-soignante. Puis j'ai travaillé en foyer-logement au Longeron et à l'EHPAD Le Landreau, aux Herbiers, pendant 12 ans. »

« Après la naissance de notre fille, la garde était parfois compliquée, je travaillais le week-end, mes parents étaient encore en activité, mon mari est maçon et rentre parfois tard. La décision n'a pas été facile à prendre parce que j'étais attachée à mes collègues. J'ai pris une année sabbatique, déposé ma demande au Département pour obtenir un seul agrément dans un premier temps. L'année s'est bien passée, le métier me correspondait bien, et le rythme de la famille était beaucoup plus simple. Aujourd'hui, je suis agréée pour 3 personnes, dont 1 en temporaire. »

Depuis dix ans, Lucie a accueilli près d'une dizaine de personnes, « des personnes plutôt très âgées, solitaires, qui aiment être tranquilles. La vie en collectivité ne leur convient pas. J'accueille aussi régulièrement un monsieur « en temporaire », lorsque son fils a besoin de se reposer. »

À l'exception des repas ensemble, chacun vit selon son rythme. « Suzanne se lève souvent tard, Joseph plus tôt, car l'infirmière vient pour ses soins. Ma journée est rythmée par les soins d'hygiène,

la préparation des repas et je leur propose aussi des activités, s'ils ont envie : des jeux, de la couture, éplucher les légumes, des balades quand le temps le permet. Et en parallèle, j'ai aussi le quotidien d'une femme au foyer. »

« Certains seniors sont passés, puis partis en hospitalisation longue durée ou en maison de retraite. Selon les pathologies, l'accueil en famille ne peut parfois pas être maintenu. Nous avons aussi connu des décès. Ma fille aînée y a été confrontée, nous en avons beaucoup parlé, c'est quelque-chose qu'elle comprend, elle a une maturité différente sur ce sujet, qui fait aussi partie de la vie. »

Lucie rencontre régulièrement les autres accueillants du secteur au cours de tables rondes. Des formations sont organisées par le Département sur des thèmes psychologiques comme la fin de vie ou la démence, des sujets juridiques, les gestes et postures, etc. « Cela nous permet d'échanger, de souffler, voire de vider son sac. C'est essentiel de pouvoir aussi communiquer sur ses difficultés. »

« Ce qui pourrait me manquer », confie Lucie, « c'est de travailler en équipe, avec des collègues. Mais ce qui me plaît, c'est le contact privilégié avec les personnes. La relation est plus approfondie qu'en structure, et nous avons gardé un lien très proche avec certaines familles. Je ne regrette pas mon choix, et d'ailleurs je renouvelle mon agrément l'année prochaine. »

Sur le Pays de Mortagne, une dizaine de structures collectives d'hébergement accueillent également les seniors qui ne peuvent ou ne souhaitent plus rester chez eux.



Scannez moi !
Retrouvez le portrait
de Lucie HÉRAULT en vidéo.

Communauté de Communes du Pays de Mortagne

21 rue Johannes Gutenberg
CS 80 055 La Verrie
85130 Chanverrie
02 51 63 06 06
contact@paysdemortagne.fr
www.paysdemortagne.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

- **Urbanisme** : 02 51 63 58 53
urbanisme@paysdemortagne.fr
- **Assainissement** : 02 51 63 06 06
contact@paysdemortagne.fr
- **Développement économique** :
02 51 63 69 17
economie@paysdemortagne.fr
- **Gestion des déchets** :
02 51 63 69 29
gestion-dechets@paysdemortagne.fr
- **Relais Petite Enfance** :
02 51 63 69 19
rpe@paysdemortagne.fr
- **Communication** : 02 51 63 69 16
communication@paysdemortagne.fr

Déchetteries

Déchetterie du Landreau
4 rue Thomas Edison
Pôle du Landreau - La Verrie
85130 Chanverrie
02 51 63 03 14

Lundi et vendredi : 14h – 18h
Mardi et jeudi : 9h – 12h
Mercredi et samedi : 9h – 12h
14h – 18h

Déchetterie du Grand Bois Chabot
Le Grand Bois Chabot
85290 Saint-Laurent-sur-Sèvre
02 51 67 70 10

Lundi et samedi : 9h – 12h / 14h – 18h
Mercredi et jeudi : 14h – 18h
Vendredi : 9h – 12h

Déchetterie des Quatre Routes
Les Quatre Routes
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls
02 51 65 62 72

Lundi et samedi : 9h – 12h / 14h – 18h
Mardi, mercredi et vendredi : 14h – 18h

Collecte de coquillages jusqu'au 15 janvier.



Espace Aqualudique

Avenue du Chaintreau
85290 Mortagne-sur-Sèvre
02 51 65 01 73
espaceaqualudique@paysdemortagne.fr

Fermeture technique du lundi 8 janvier au dimanche 14 janvier inclus.

Horaires d'ouverture

Période scolaire :
du 8 janvier au 25 février
Du 11 mars au 21 avril

Lundi 10h – 14h
Mardi 12h – 14h / 17h30 – 21h30
Mercredi 15h30 – 18h30
Jeudi 12h – 14h
Vendredi 12h – 14h / 18h30 – 20h30
Samedi 15h30 – 18h30
(1^{er} avril : 9h – 12h30)
Dimanche 9h – 12h30

Vacances scolaires :
Du 26 février au 10 mars

Lundi 10h30 – 14h / 15h – 19h
Mardi 12h – 14h / 15h – 21h30
Mercredi 12h – 14h / 15h – 19h
Jeudi 12h – 14h / 15h – 19h
Vendredi 10h30 – 14h / 15h – 19h
Samedi 15h – 19h
Dimanche 9h – 12h30

14 février : Saint Valentin : une entrée achetée = une entrée offerte par couple.

Inscription des nouveaux adhérents pour le 3^e trimestre : lundi 11 mars, à partir de 10h.

Passeports et cartes d'identité

Vous pouvez désormais effectuer vos demandes de titres d'identité auprès des mairies de Mortagne-sur-Sèvre et Chanverrie.

Office de Tourisme

02 51 65 11 32
tourisme@paysdemortagne.fr

tourisme.paysdemortagne.fr

L'équipe de l'Office de Tourisme vous accueille au siège de la Communauté de Communes du lundi après-midi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les Points Info Tourisme de Mortagne-sur-Sèvre, Mallièvre et Saint-Laurent-sur-Sèvre sont fermés en basse saison, jusqu'au 5 avril.



Transports scolaires

Toute nouvelle demande d'étude de point d'arrêt (création, modification) pour la rentrée de septembre 2024 doit être adressée à la Communauté de Communes, avec copie au service transport scolaire régional, en janvier 2024, pour une étude en février-mars. En fonction de la faisabilité du point d'arrêt, le dossier est envoyé au service transport scolaire régional, pour avis favorable ou défavorable.

Valable uniquement pour le Collège Olivier Messiaen, situé à Mortagne-Sur-Sèvre.

Permanences



Stéphanie BRETON
Chargée de mission du Conseil Départemental.

Permanence les trois premiers vendredis de chaque mois.

Sur rendez-vous au 02 28 85 85 34



Guillaume JEAN
Conseiller Départemental du Canton de Mortagne-sur-Sèvre

Permanence les mercredis des semaines paires de 15h à 17h.

Sur rendez-vous au 02 28 85 85 28



La Parenthèse animée : c'est tout un art !

Le Réseau des Bibliothèques poursuit son programme d'animations sur le thème des arts dans les bibliothèques.

Retrouvez le programme complet courant janvier sur :

biblio.paysdemortagne.fr

Samedi 6 janvier

Nouvel an allemand

Organisé par le comité de jumelage Aumühle-Wohltorf

Dégustation de produits typiquement allemands : weisswurst, bretzel, moutarde, vin chaud... et patinoire

Place de la Mairie
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

Dimanche 7 janvier

Championnat de Vendée de cross

Organisé par l'Entente Sèvre
La Coulée Verte, près de la Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

**Samedi 13 et dimanche 14 janvier
Le Dernier Homme Debout**

Course pédestre organisée par l'ATRAS

Départ à 11h50 de la salle omnisports

SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

Mardi 16 janvier

Festival Région en Scène

Théâtre et musique, en partenariat avec la Fédération Chaïnon Pays de la Loire

Tarif : 9 €

Réservations : mortagnesursevre.fr ou 02 51 65 19 42

Plus d'infos p.8

Le Piment
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

Jeudi 18 janvier • 20h30

Nuit de la lecture

Bibliothèque Le Marque Page
MORTAGNE-SUR-SÈVRE



Théâtre associatif

Du 20 janvier au 2 février

« Monsieur a bien changé » de Jean-Pierre Audier

Par la troupe Le Théâtre Verriais
Samedi 20 et 27/01, 3/02 à 20h30

Dimanche 21 et 28/01 à 15h

Mardi 30/01 à 20h30

Vendredi 2/02 à 20h30

Théâtre de La Verrie
CHANVERRIE

Du 24 février au 8 mars

« Sam Harrange » de Jean-Charles Gaillard

Par la troupe Côté Couilisses
Samedi 24/02, 2 et 9/03 à 20h30

Dimanche 25/02 et 3/03 à 15h

Vendredi 8/03 à 20h30

Théâtre de Chambretaud
CHANVERRIE

Du 24 février au 8 mars

Représentations de la troupe « Des Potes et de l'Art »

Samedi 24/02 et 2/03 à 20h30

Dimanche 25/02 et 3/03 à 15h

Vendredi 8/03 à 20h30

Salle de Landebaudière
LA GAUBRETIÈRE

Du 9 au 23 mars

**« Silence ça tourne » de Patrick HAUDECOEUR
Par l'Association T-Vert**

Samedi 9/03, 16/03 et 23/03 à 20h30

Dimanche 10/03 à 15h

Vendredi 15/03, 22/03 à 20h30

Théâtre
LES LANDES-GENUSSON

Du 16 au 30 mars

Représentations de la troupe « Les Serpentins » Familles Rurales Treize-Vents/ Mallièvre

Samedi 16/03, 23/03 et 30/03

Dimanche 17/03 et 14/03

Vendredi 29/03

Espace Culturel Lucie Macquart
TRÉIZE-VENTS



Dimanche 21 janvier • 15h

« Galette des Rois » Spectacle musical

Par l'école de musique La Malaurentaise

La Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

Vendredi 26 janvier

Animation dictée

Tout public - gratuit

Bibliothèque Au livre ouvert
TIFFAUGES



Vendredi 26 janvier • 20h30

Spectacle « Nature » de Florent Peyre

Proposé par la Municipalité, en partenariat avec la ville de Mortagne-sur-Sèvre.

Spectacle humoristique tout public

Tarifs et réservations auprès des mairies de Saint-Laurent-sur-Sèvre : 02 51 67 81 44 et de Mortagne-sur-Sèvre : 02 51 65 19 42

La Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

Samedi 3 février • 20h30

« Into the groove »

Théâtre par la compagnie Supernovae

Tarifs : 14 € / 9 € (réduit)

Réservations : mortagnesursevre.fr ou 02 51 65 19 42

Le Piment
MORTAGNE-SUR-SÈVRE



Samedi 3 février • 20h30

et dimanche 4 février • 15h

Flagrants délies

Par les Baladins de la médecine au profit des associations Huntington Bocage-Mauges-Choletais et ELA

Infos tarifs et réservations : 06 15 89 36 65

La Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

Dimanche 11 février

Gala vidéo

Organisé par Saint Laurent Images et Sons

La Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

Mercredi 14 février

Mardi Gras

Organisé par la Loco
TIFFAUGES

Jeudi 15 février • 20h30

« Silence »

Théâtre par la compagnie Piment Langue d'Oiseau

Tarifs : 14€ / 9€ (réduit)

Réservations : mortagnesursevre.fr ou 02 51 65 19 42

Le Piment
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

Vendredi 23 février • 20h

Soirée jeux

À partir de 12 ans
Gratuit

Ludothèque La Boîte à jeux
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

Vendredi 23 février • 20h30

Concert « Me gustas tú » Tribute Manu Chao

Tarif : 10€

Réservations :
maindronproduction.fr/concerts
La Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

Jeudi 29 février • 20h30

Conte musical « Comme on entend la mer »

Tout public
Gratuit

Bibliothèque Le Marque-Page
MORTAGNE-SUR-SÈVRE



Samedi 2 mars • 14 - 18h et
dimanche 3 mars • 10h - 18h

Bulles de Sèvre

Festival bande dessinée
Organisé par l'association Bulles
de Sèvre
La Clef des Sports
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

Dimanche 3 mars

« Jouons collectif »

Matinée sportive gratuite
Organisée par la Municipalité
Salle de la Mariée
CHANVERRIE

Dimanche 3 mars

25^e Rand'Aubinoise

Marche, Trail, VTT
Organisé par le comité des fêtes
SAINT-AUBIN-DES-ORMEAUX

Dimanche 3 mars • 15h

Concert de chorales

Organisé par Chantesèvre
La Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

Espace Aqualudique

PAYS DE MORTAGNE

Du lundi 4 au vendredi 8 mars

Semaine de la forme

Une activité sportive différente
chaque soir

Sur inscription : 02 51 65 01 73
espaceaqualudique@
paysdemortagne.fr

Espace Aqualudique
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

Vendredi 8 mars • 20h

Soirée détente

Ambiance zen, musique douce,
lumière tamisée, tisanderie, sauna,
bain à bulles...

Tarifs : Entrée au tarif normal /
prestation modelage à 14,50 €

Sur inscription : 02 51 65 01 73
espaceaqualudique@
paysdemortagne.fr

Espace Aqualudique
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

Mercredi 6 mars • 15h30

« Match »

Spectacle musical jeune public
Par la compagnie Coucoucool
À partir de 5 ans

Tarif : 6 €

Réservations : mortagnesurve.fr
ou 02 51 65 19 42

Le Piment
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

Vendredi 15 et samedi 16 mars • 21h

Soirées Disco

Par le Foyer des Jeunes
Salle de la Botterie
SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS



Du 16 au 23 mars

Semaine nationale de la Petite Enfance

Animations du Relais Petite
Enfance sur le thème
« Viens, je t'emmène »

PAYS DE MORTAGNE
Plus d'informations sur
www.paysdemortagne.fr



Samedi 16 mars • 14h - 18h

Au-delà de nos différences

Plus d'infos p.25

La Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

Dimanche 17 mars

Randonnée

Organisée par l'école Sapinaud
CHANVERRIE



Dimanche 17 mars • 15h

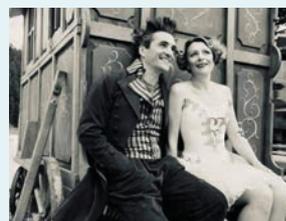
« Un rêve tombé du ciel », Ben Rose

Spectacle familial d'humour
et de magie

Proposé par l'association de
Jumelage Volovat Burla.

Tarifs et réservations :
02 51 65 19 42 ou
service.culturel@mortagnesurve.fr

Le Piment
MORTAGNE-SUR-SÈVRE



Vendredi 22 mars • 20h30

Théâtre

« Silence on lance ! » Par Françoise ROCHAIS et Stéphane DEIVAUX

Proposé par la Municipalité
Tout public

Tarifs et réservations auprès
de la Mairie : 02 51 67 81 44

La Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

Samedi 23 mars

Soirée éclectique de La Vie de Château

Salle de Landebaudière
LA GAUBRETIÈRE

Dimanche 24 mars • 10h - 18h

Journée structures gonflables

Organisée par l'accueil de Loisirs
« Les Petits Lutins »

Salle omnisport
TREIZE-VENTS

Vendredi 29 mars • 20h

Soirée jeux

Gratuit, à partir de 12 ans
Ludothèque La Boîte à jeux
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

Dimanche 31 mars • 7h30

10^e Randonnée de la Crème

Salle de la Botterie
SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS

Séances Cinéma

• À la Clef des Champs

Proposées par
la commission Cinéma
de Familles Rurales de
Saint-Laurent-sur-Sèvre

Mercredi 3 janvier

Mercredi 31 janvier

Mercredi 28 février

Mercredi 6 mars

Mercredi 20 mars

La Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

• Au Piment

Proposées par la
Commission Cinéma
de Familles Rurales de
Mortagne-sur-Sèvre
(en raison de pannes de
projecteurs, le rythme
habituel des projections
est modifié) :

« L'Abbé Pierre »

Samedi 6 janvier • 20h30

Dimanche 7 janvier • 17h

« Rien à perdre »

Dimanche 7 janvier • 17h

Le Piment
MORTAGNE-SUR-SÈVRE



Meilleurs vœux pour l'année 2024.



Scannez-moi !

Visionnez les vœux de Guillaume JEAN,
Président du Pays de Mortagne.

**Pays de
Mortagne**

www.paysdemortagne.fr